

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23680**

### Intitulé

Monteur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)	Directeur de l'EICAR

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A partir des images et des sons obtenus lors du tournage, le Monteur donne du sens et une esthétique à un projet audiovisuel en choisissant et assemblant les plans, et en calant le son.

Principal collaborateur du Réalisateur (ou du Journaliste Reporter d'Images) après le tournage, il participe à la troisième écriture d'une production audiovisuelle, qu'il s'agisse d'un film, d'une publicité, d'un documentaire, d'un reportage ou d'un produit de communication d'entreprise). Ensemble, ils font des choix et opèrent des rapprochements de plans pour donner cohérence et rythme au film, délivrer toute l'essence décrite par le scénario et voulue lors du tournage par le réalisateur.

Il s'agit d'un travail complexe alliant une partie artistique importante en lien avec le réalisateur (structure, narration, rythme), à une partie technique (gestion des problèmes de post-production, maîtrise des outils de montage, préparation des éléments destinés à la phase de mixage, relations avec les divers acteurs de la post-production).

Les activités se déclinent en :

- préparer la postproduction
- réaliser le montage image et le montage son
- réaliser les finitions

Capacités attestées :

- Comprendre la vision artistique du réalisateur,
- Organiser la postproduction,
- Inventorier les ressources,
- Monter les rushes,
- Faire évoluer le montage,
- Exploiter le son du film,
- Intégrer les éléments de postproduction,
- Réaliser les génériques et les éléments d'habillage,
- Etalonner.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

En contrat de prestation ou sous contrat de travail, le Monteur évolue :

- essentiellement dans le secteur audiovisuel, au sein de :
  - sociétés de postproduction,
  - chaînes de télévision (généralistes ou thématiques, nationales ou régionales),
  - sociétés de production de films institutionnels,
  - sociétés de production de fictions et documentaires pour le cinéma ou la télévision.
- hors secteur audiovisuel, au sein :
  - d'agences de publicité et de communication,
  - de services communication d'entreprises.

Type emplois accessibles

- Assistant.e monteur.euse,
- Etalonneur.euse,
- Monteur.euse,
- Monteur.euse vidéo,
- Monteur.euse image,
- Monteur.euse son,
- Chef.fe monteur.euse,
- Motion designer,
- Monteur.euse-étalonneur.euse.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1507 : Montage et post-production

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

3 blocs de compétences font l'objet d'évaluation des capacités, aptitudes et compétences des candidats à la certification.

Les modalités d'évaluation attesteront de la maîtrise des compétences, savoir-faire et savoir-être caractérisant la qualification professionnelle objet de la certification à travers la présentation devant un jury professionnel d'un travail de montage complet réalisé en conditions réelles.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23680 - Préparer la postproduction	<p><b>Compétences attestées</b></p> <p>CE.1 Comprendre la vision artistique du réalisateur : analyser ses éventuelles réalisations précédentes, le questionner sur ses attentes, débattre de ses choix artistiques.</p> <p>CE.2 Organiser la postproduction : identifier les sources de complexité, en amont du tournage, préconiser, si besoin, le tournage de plans non prévus par le scénario mais nécessaires au montage, choisir les outils et matériels, estimer la nature, le volume, la durée de mobilisation et le coût des ressources nécessaires (hommes, outils et matériels), mobiliser, recruter et contractualiser ces ressources, planifier les phases de postproduction.</p> <p>CE.3 Inventorier les ressources : structurer l'organisation des fichiers informatiques images et sons, vérifier la disponibilité et l'exhaustivité des fiches de script pour chaque plan, assurer la sauvegarde des fichiers.</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Cas réel : Sur la base d'échanges avec un réalisateur concernant un produit audiovisuel, le Monteur s'approprie la vision artistique du projet et organise la postproduction.</p> <p>Livrable : Note de synthèse et planning de postproduction.</p> <p>Le Monteur retranscrit sa compréhension des intentions artistiques et des attentes du réalisateur pour le montage. Il estime les besoins humains, matériels et logiciels, assure la gestion informatique des données et planifie la post-production et les ressources affectées. Il présente ces éléments à un jury professionnel auprès duquel il argumente ses choix.</p> <p>Une <b>attestation</b> de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23680 - Réaliser le montage image et le montage son</p>	<p><b>Compétences attestées</b></p> <p>CE.4 Monter les rushes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>utiliser le banc de montage nécessaire,</li> <li>exploiter les logiciels adaptés comme Adobe Premiere, Final Cut Pro ou Avid Media Composer,</li> <li>encoder les rushes en fonction des logiciels de montage retenus,</li> <li>synchroniser image et son de chaque rush,</li> <li>exploiter les informations fournies par la scripte sur chaque rush,</li> <li>choisir le ou les rushes à retenir pour chaque plan, quitte à les combiner,</li> <li>choisir l'image sur laquelle débiter et celle sur laquelle arrêter le plan,</li> <li>contrôler la cohérence des rushes retenus les uns par rapport aux autres,</li> <li>créer les raccords entre les plans,</li> <li>monter les plans les uns à la suite des autres,</li> <li>ajouter des éléments d'ambiance indicatifs (musique et/ou son).</li> </ul> <p>CE.5 Faire évoluer le montage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>prendre en compte les critiques et suggestions du réalisateur et de l'équipe artistique,</li> <li>tester l'intégration de rushes initialement écartés,</li> <li>faire tourner des plans complémentaires,</li> <li>modifier l'ordre de montage des plans,</li> <li>travailler le rythme narratif,</li> <li>soumettre des alternatives au réalisateur.</li> </ul> <p>CE.6 Exploiter le son du film :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sélectionner les prises de sons à intégrer,</li> <li>synchroniser les sons à l'image,</li> <li>épurer les bandes sons des sons parasites,</li> <li>ajouter des éléments sonores complémentaires,</li> <li>enregistrer et intégrer des bruitages,</li> <li>ajuster et équilibrer les niveaux des diverses pistes sons les unes par rapport aux autres,</li> <li>faire (ré)enregistrer des dialogues ou des voix off par les acteurs ou les protagonistes,</li> <li>individualiser les pistes sons aux formats nécessaires.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Cas réel :</p> <p>A partir des rushes et des prises de sons résultant d'un tournage, le Monteur réalise le montage d'un produit audiovisuel, conformément à la vision du réalisateur.</p> <p>Livrable : le Monteur présente devant un jury professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le bout-à-bout,</li> <li>une version intermédiaire du montage,</li> <li>la version finale du montage image et son avant la réalisation des finitions.</li> </ul> <p>Il argumente ses choix et répond aux questions techniques et artistiques du jury.</p> <p>Une <b>attestation</b> de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23680 - Réaliser les finitions	<p><b>Compétences attestées</b></p> <p>CE.7 Intégrer les éléments de postproduction : utiliser les logiciels en usage, comme After Effects, réaliser et/ou intégrer les trucages, insérer les effets spéciaux.</p> <p>CE.8 Réaliser les génériques et les éléments d'habillage : mettre en forme les informations, fournies par la production, à intégrer aux génériques de début et de fin, réaliser les bannières, intégrer les éléments graphiques et vidéos.</p> <p>CE.9 Etalonner : définir l'espace colorimétrique de travail en fonction du support de diffusion, affiner la colorimétrie, retravailler la luminosité, optimiser la densité des images, créer une cohérence visuelle entre les plans.</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Cas réel : Le Monteur réalise et intègre des effets spéciaux à une scène de film d'un produit audiovisuel dont il réalise les génériques et les éléments d'habillage. Livrable : Présentation devant un jury professionnel d'un produit audiovisuel dont il a assuré le montage et l'étalonnage, incluant un ou des effets spéciaux, un générique de début et de fin et des éléments d'habillage image. Une <b>attestation</b> de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s, - 2 employeurs.
En contrat d'apprentissage	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s, - 2 employeurs.
Après un parcours de formation continue	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s, - 2 employeurs.
En contrat de professionnalisation	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s, - 2 employeurs.
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s, - 2 employeurs.

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Monteur" avec effet au 09 octobre 2009, jusqu'au 25 juillet 2018.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Monteur" avec effet du 25 juillet 2018, jusqu'au 07 août 2022.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Une moyenne de 15 certifiés par an.

#### Autres sources d'information :

[www.eicar.fr](http://www.eicar.fr)

[Site de l'organisme \(EICAR\)](#)

#### Lieu(x) de certification :

Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR) : Île-de-France - Seine-Saint-Denis ( 93) [La Plaine Saint-Denis]

École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation (EICAR)

50 avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation (EICAR)

50 avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis

#### Historique de la certification :